

Vente de vélos en Suisse comme compensation financière pour le traitement des vélos

État en janvier 2026

Velafrica répare et exporte des vélos des 3 catégories suivantes: **Export**, **Export Kids** et **Export Plus**. Ces vélos sont particulièrement demandés sur le marché africain par nos organisations partenaires, c'est pourquoi la demande concerne principalement ces catégories.

Dans le cadre de leur accord, les partenaires de traitement sont autorisés à vendre une petite partie des vélos. Il s'agit d'une compensation financière supplémentaire pour le traitement des vélos.

Pour la vente en Suisse, il faut utiliser principalement des vélos qui ne sont pas ou peu demandés sur le marché africain. Il s'agit principalement de **vélos à trois vitesses**, de **vieux vélos de course**, de **modèles classiques** et de **vélos électriques**.

De même, tous les **vélos spéciaux**, tels que les **tricycles**, les **vélos couchés**, les **tandems**, les **vélos-fauteuils roulants**, etc., ne trouvent pas preneur sur le marché africain et ne sont donc pas exportés. Ils peuvent bien sûr être vendus en Suisse.

Les vélos ne peuvent être vendus qu'**à des particuliers, à l'unité, en Suisse. Les ventes en gros sont interdites.** Le partenaire de traitement tient un registre du nombre et du type de vélos vendus sur le territoire national, qu'il transmet à Velafrica sur demande.